



L'armée du futur – du point de vue du PDC

La sécurité grâce à une armée moderne répondant aux besoins d'aujourd'hui

Adopté par la Présidence du parti le 18 juin 2010

Situation initiale

Les tâches de l'armée suisse ont changé avec la modification des menaces et la nouvelle situation de politique de sécurité en Europe. Les dangers actuels tels que la guerre électronique, le terrorisme, la menace des armes à longue portée ainsi que la vulnérabilité de notre économie, de nos infrastructures et de notre société hautement technologiques nécessitent une réorientation de l'armée en termes de tâches et d'effectifs.

Tâches et financement de l'armée

- Le **profil des prestations de l'armée** comprend :
 - **les compétences-clés pour une défense armée et la sécurité de l'espace aérien** d'un ordre de grandeur de 25'000 militaires ; l'effectif doit être adapté en cas de modification de l'évaluation des menaces.
 - **La grande partie de l'armée est équipée et formée pour soutenir les autorités civiles** dans leurs tâches de sécurité et de protection ainsi que pour l'aide en cas de catastrophe (protéger les infrastructures et réseaux importants, maintenir ouverts les principaux axes de circulation) ; elle doit fournir ses prestations avec deux relèves de 25 à 30'000 personnes chacune.
 - En ajoutant les formations pour la logistique et la conduite, **l'effectif global de l'armée doit dorénavant être d'environ 80'000 personnes**. Cela est suffisant pour que l'armée couvre aujourd'hui les besoins de sécurité de la Suisse.
- Pour **financer la défense du pays (non compris : prestations de tiers et immobilier)** nous voulons à moyen terme que la Confédération mette à disposition 4 milliards de francs, sous réserve de financements spéciaux pour des acquisitions particulières.
- Pour les **manifestations sportives et culturelles nationales**, il convient de faire davantage appel aux membres de la protection civile ou à des prestataires civils.
- Le **soutien apporté aux cantons** par l'armée doit être clairement défini et limité.
- L'armée doit examiner systématiquement ses achats, revoir d'un œil critique le rapport prix/prestation, reprendre les standards internationaux et si possible créer des « pools d'achats » avec d'autres pays. Le but est d'obtenir un rabais moyen de 20 % par rapport aux prix actuels des biens de l'armée.

Forces aériennes

- La **protection de l'espace aérien** doit être garantie. Compte tenu des conditions de sécurité actuelles, les forces aériennes doivent avant tout se concentrer sur le service de police aérienne. Par ailleurs, elles doivent aussi, selon l'évolution de la situation, pouvoir assumer une disponibilité opérationnelle permanente durant plusieurs semaines.
- Nous soutenons le remplacement partiel des Tiger. Le financement doit être garanti par des renoncements dans le cadre des programmes d'armement et de consolidation. Nous continuons de renoncer à une capacité de combat au sol coûteuse.

Obligation de servir, milice et taille de l'armée

- Nous devons cesser de penser que la protection, la sécurité et la défense de notre pays doivent être assurés partout et par l'armée. Cela a pour conséquence une **réduction claire du volume des prestations** mais aussi une augmentation de la flexibilité des engagements dans un spectre de dangers plus large.
- Nous voulons une obligation générale de servir - à la place du service militaire obligatoire – qui soit axée sur les besoins de l'armée et de la société (Motion Bruno Frick 04.3369). Nous voulons conserver une armée de milice. Elle est la garante de l'ancrage de l'armée dans la population et d'une utilisation flexible du potentiel. Parallèlement, le système de milice doit être adapté aux besoins modernes. La durée du service doit être organisée de manière à pouvoir optimiser la disponibilité opérationnelle et les coûts de formation (service de longue durée, soldats à temps partiel et professionnels en fonction des missions et des besoins).
- L'armée doit offrir la formation qui sera vraiment utilisée lors des interventions.

Coopération en Suisse et à l'étranger en matière de sécurité

- La Suisse est une partie de l'espace européen de sécurité et se trouve au centre de l'environnement de politique de sécurité de l'Europe centrale et occidentale. Une sécurité suffisante de notre pays présuppose une étroite coopération avec cet environnement. Le but de la stratégie suisse de sécurité doit être de participer à une alliance européenne de sécurité sans pour autant sacrifier notre neutralité. Cette coopération – notamment avec les Etats qui ne sont pas dans une alliance comme l'Autriche, la Suède et la Finlande - relève de notre intérêt de sécurité élémentaire.
- L'armée doit aussi être engagée en tant qu'instrument pour l'aide en cas de vastes catastrophes aussi bien en Suisse que dans les régions limitrophes étrangères.

Engagements à l'étranger

- **La promotion de la paix est un mandat constitutionnel de l'armée. Mais à titre subsidiaire, l'armée fournit** aussi de l'aide humanitaire à l'étranger et met à disposition les ressources existantes en personnel et en matériel pour une aide d'urgence. **Les engagements** de l'armée **à l'étranger** sont importants pour notre pays notamment pour leur aspect préventif. Il convient avant tout de fournir des **engagements qualitativement exigeants** (affaires sanitaires, transports, services techniques, etc.) au cours desquels nous pouvons recourir aux capacités professionnelles de nos troupes de milice. L'aide humanitaire relève en priorité de la compétence du DFAE.